



Le maçon est un ouvrier professionnel employé par des entreprises de gros-œuvre du bâtiment sur des chantiers de constructions neuves ou de rénovation. Son intervention porte sur des ouvrages tels que des maçonneries porteuses ou de remplissage, des revêtements verticaux et horizontaux, de maçonneries apparentes, des ouvrages en béton armé de dimensions limitées.

Le titulaire du CAP maçon doit être capable d'identifier l'environnement de son intervention, de respecter les prescriptions et définitions de l'ouvrage ainsi que les règles d'hygiène et sécurité. La nature des travaux implique tantôt un exercice isolé qui exige un bon niveau d'autonomie, tantôt un travail collectif qui exige le sens du travail d'équipe et de communication avec les autres intervenants du chantier.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Exercer des activités de maçonnerie dans une entreprise de bâtiment et principalement dans le domaine du gros œuvre.
- Réaliser des éléments d'ouvrage du bâtiment à partir de blocs de béton, de terre cuite... assemblés par des matériaux de liaison.
- Réaliser des coffrages, mettre en place des châssis d'armatures.
- Procéder au gâchage manuel ou mécanique des mortiers et bétons.
- Effectuer des enduits divers, plus particulièrement au mortier traditionnel ou prêt à l'emploi.
- Maîtriser le maniement des outils à main (truelle, fil à plomb, niveau à bulle, équerre...) et des outils mécaniques (bétonnières, élévateurs, vibrateurs électriques et pneumatiques, niveau laser...)

### PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- Dès la sortie de 3ème,
- Age minimum : 16 ans,
- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter),
- Avoir un état de santé compatible avec le métier visé par l'action de formation.

### ORIENTATION ET DÉBOUCHÉS

- poursuivre sa formation vers un CAP connexe, un BP Maçon, une mention complémentaire ou un BAC PRO Technicien du Bâtiment.
- Le titulaire de ce diplôme exerce des activités de maçonnerie dans une entreprise de bâtiment, et principalement dans le domaine du gros œuvre.

### SUIVI ET EVALUATION

- L'apprenti sera évalué tout au long de la formation par des évaluations écrites ponctuelles.
- Il sera accompagné d'un moniteur référent de la formation qui sera chargé de faire le lien entre l'apprenti et sa structure d'accueil à travers le carnet de liaison.
- L'apprenti sera présenté aux épreuves du CAP suivant les modalités du référentiel de certification de ce diplôme de niveau V de l'Education Nationale.

### PROGRAMME

Cette formation est modularisée afin de répondre de manière personnalisée aux attentes de chaque apprenti.

- Technologie Professionnelle
- Lecture de plan / Dessin Technique
- Travaux pratiques en atelier
- Prévention Santé Environnement
- Expression Française
- Mathématiques
- Sciences Physiques
- Histoire Géographie
- Anglais
- Technique de Recherche d'Emploi
- Prévention Santé Environnement
- Devenir Sauveteur Secouriste du Travail

5h/semaine dédiées à l'Accompagnement Personnalisé de l'Apprenti (APA).

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- Intervenants : A. CLEMENCEAU, F. GRELAUD, N. BOUSSEAU, A. GAUVRIT, N. RIDEL, R. MICHELET.

### MODALITES DE DEROULEMENT

- Formation sous contrat d'apprentissage sur 2 ans.
- 13 semaines/an soit 910 heures au CFA MFR (alternance).
- Lieu : CFA-MFR Saint Gilles Croix de Vie.

### COÛT DE LA FORMATION

- Formation financée par la région des Pays de la Loire
- Formation rémunérée en fonction de la législation en vigueur

### RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION

Secrétariat  
Tél. : 02 51 55 52 12  
Email : [mfr.st-gilles@mfr.asso.fr](mailto:mfr.st-gilles@mfr.asso.fr)